

# CONTRASTO



la galère  
galère  
a marre  
galère  
on l'arrête  
le dit  
ore  
le dit

Photo: JJK

## sommaire n° 101

Couverture	JJK	.....
Edito	Anne Cécile	..... 3
Constituante	«Sale coup» Pierre Vanek	..... 4
Constituante	Art. 160E	..... 5
Constituante	Mobilisation pour l'Art.160E Anne Cécile	..... 6
Renouvelables	Géothermie à Thônex G. Nibbio	..... 7
Renouvelables	SUS aux énergivores E.Peytremann	..... 7
Suisse	Mühleberg: 120'000 frs alloué aux opposants C. Geobner da-cruz / Rappel ACR...	8
Suisse	Où va t'on Ph. de Rougemont	..... 9
Suisse	Nouvelles centrales, feu vert E.Peytremann / Uranium «sale» G. Nibbio	... 10
Allemagne	Manif contre le transport «Castor» Erwin Weiss	..... 11
Tube de novembre 2010	Anne Cécile	..... 12

## DERNIÈRES NOUVELLES:

### L'URANIUM «SALE» EN PROVENANCE DE RUSSIE

Le groupe AXPO reconnaît dans un article diffusé par l'ATS le 19 novembre 2010 que les centrales de Beznau et de Leibstadt utilisent de l'uranium livré par la société française AREVA, uranium qui provient d'une région de Russie considérée comme l'une des plus polluée de la planète. (Complexe de Maïak qui stocke à l'air libre et recycle des centaines de tonnes d'uranium.)

On est donc loin de l'image propre que veut se donner AXPO numéro 1 suisse de l'atome qui prétend être «la première entreprise énergétique suisse au bilan écologique neutre» le courant issu du nucléaire suisse est un courant sale.

Transmis par G.NIBBIO  
à info@contratom le 22 novembre 2010

## ContrAtom

CP 65  
CH - 1211 Genève 8  
Téléphone/répondeur:  
022 740 46 12  
www.contrAtom.ch  
info@contrAtom.ch

N'hésitez pas à nous appeler pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.

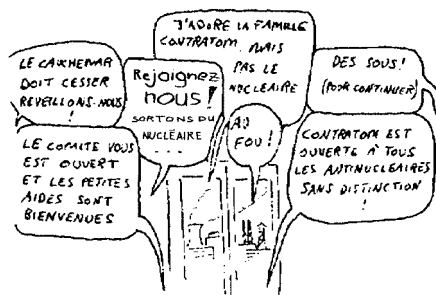
- Tirage 1250 exemplaires
- Graphisme atelier Compub
- Imprimerie du Lion

### - Cotisation annuelle

(comprenant l'abonnement au journal): 40.- F  
Abonnement au journal uniquement 30.- F  
Soutien: 60.- F  
ou plus.....

**Le CCP de contrAtom est alimenté exclusivement par votre générosité.**

**Mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent  
CCP 12-13446-0**



Découvrez et faites découvrir la revue

# S!lence

Ecologie • Alternatives • Non-violence

Abonnement-découverte: 45.- Fr.s les 6 premiers numéros.  
Ou abonnement d'un an: 85.- Fr.s les 12 numéros.



Il vous suffit d'envoyer vos coordonnées à **ContrAtom - Case postale 65 - 1211 Genève 8** en demandant soit un bulletin de versement pour l'abonnement soit un numéro d'essai.

Vous pouvez aussi payer directement sur le CCP: 17-497696-4 ContrAtom-Abonnement Silence-1205 Genève



## **CHÈRES-CHERS CONTRATOMISTES,**

Au boulot, retroussons nos manches, il y a du pain sur la planche: les nucléocrates attaquent de toutes parts!

A Genève, l'Assemblée Constituante, après avoir supprimé la quasi-totalité de nos acquis démocratiques et sociaux de ces dernières décennies, a cru bon d'en rajouter en liquidant, sans état d'âme, notre article antinucléaire 160E!!!

ContrAtom a immédiatement réagi en convoquant une conférence de presse au cours de laquelle nous avons annoncé que nous entrons d'ores et déjà en campagne pour appeler à voter NON à la constitution qui sortira des travaux de l'entreprise de démolition qu'est devenue cette Constituante. Dans la foulée, nous avons mis sur pied toute une série de piquets de protestation durant le mois de novembre devant l'Hôtel de Ville lors des réunions de cette assemblée destructrice. (récit en p.6)

A noter qu'à ContrAtom nous ne sommes guère étonnés de ce qui est en train de se produire car nous l'avions prédit : dans le No 89 de ContrAtom de février 2008, un article de Pierre Vanek portait en titre: «Non à une constitution bidon qui menace nos conquêtes antinucléaires genevoises».

Maintenant que le mal est fait, il va falloir s'organiser pour faire barrage aux manœuvres machiavéliques de la majorité de droite qui domine l'Assemblée Constituante et qui semble bien avoir eu clairement pour mission de démolir tout ce que nous avons patiemment construit!

Au chapitre de la politique nucléaire fédérale, il y a également bien du mouron à se faire! L'avis rendu le 15 novembre dernier par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) qui préavis favorablement tous les sites proposés pour les trois nouvelles centrales à Mühleberg, Gösgen et Beznau est venu nous rappeler brutalement la nécessité absolue de remonter au front. Ce feu vert revêt un caractère particulièrement scandaleux car il intervient alors même que le type de réacteur envisagé n'a pas encore été désigné. Comment les entreprises énergétiques comptent-elles garantir la protection de l'homme et de l'environnement si elles ne savent pas encore quel type de réacteur et quels systèmes de contrôle elles vont utiliser? Rien de bien étonnant à cela quand on sait que l'IFSN est un repaire de nucléocrates chevronnés! A quand un rapport émanant d'experts indépendants? On peut toujours rêver!

Courage, les ContrAtomistes, ne nous laissons pas abattre! Apprêtons-nous à relever les défis qui nous attendent comme l'ont fait dernièrement les antinucléaires allemands lors de la mobilisation remarquable qui s'est tenue cinq jours durant entre la France et l'Allemagne pour dénoncer l'impasse des déchets radioactifs que rejettent à longueur d'année toutes les centrales atomiques!

A défaut des millions que ne manqueront pas de déverser nos adversaires dans cette bataille pour la renaissance ou non du nucléaire, c'est notre énergie militante que nous allons investir sans compter pour emporter un NON lors du référendum fédéral qui aura lieu probablement en 2013.

**Inactifs aujourd'hui, radioactifs demain! Qu'on se le dise!**

*Anne-Cécile*

## SALE COUP DES AMIS DU NUCLÉAIRE!

**Fin septembre, la Constituante poursuivait son travail de démolition en liquidant l'article constitutionnel sur l'énergie issu de l'initiative populaire antinucléaire «L'énergie notre affaire» adoptée en 1986 en votation populaire.**

Or cet article 160E fonde, de manière assez détaillée, une politique de l'énergie antinucléaire et écologique. Sa liquidation par la majorité de droite à la Constituante est un scandale, sinon une surprise. L'an dernier déjà, ContrAtom rappelait à la Constituante le rôle central de cet article dans la politique énergétique du canton, rôle confirmé par le vote fin 2007 de l'initiative conférant un monopole de service public aux SIG, en subordonnant celui-ci «au respect de l'article 160E fixant la politique énergétique du canton.»

### Des bases pour une politique cohérente

En effet, cet article est un programme cohérent en matière d'énergie, fondé sur «la conservation de l'énergie, le développement prioritaire des sources d'énergie renouvelables et le respect de l'environnement». Avec des dispositions capitales, en vrac: l'alinéa 3 sur la «conservation de l'énergie» interdit par exemple, de manière générale, le chauffage électrique ou la climatisation. Il exige qu'on favorise les déplacements en transports publics, à vélo et à pied... plutôt que de vanter la prétendue «complémentarité» entre modes de transports.

On y trouve aussi des objectifs de récupération de chaleur et de recyclage, comme celui de l'amélioration de la durabilité des objets manufacturés, ainsi que l'interdiction des tarifs électriques dégressifs, à contre-courant de la logique marchande dans le domaine... sans parler de la géothermie et du soutien à la recherche en matière de renouvelables.

En matière nucléaire, c'est l'al. 6 de l'art. 160E qui fait obligation aux SIG, actionnaires d'EOS, actionnaire du groupe électrique Alpiq, de s'opposer dans ses instances aux projets de nouvelle centrale nucléaire de celui-ci...

### Un coup bas en deux temps

La liquidation de cet article s'est faite en deux temps. D'abord par les travaux de commission. Celle-ci est partie d'une «page blanche», qui liquidait a priori l'article antinucléaire sur l'énergie actuel, prétendant le remplacer par quelques «thèses» générales. ContrAtom avait pourtant expliqué dans un courrier aux constituant-e-s la nécessité de l'art. 160E actuel et intégral, en indiquant qu'il pouvait être amélioré, renforcé, concrétisé... mais ne saurait être liquidé.

Pourtant, c'est ce qui fut fait, en commission. Celle-ci a ainsi voté quelques dispositions d'une généralité absolue, comme la première de ses «thèses» disant que: «Le canton et les communes assurent un approvisionnement suffisant en matière d'énergie». Un texte pouvant s'interpréter dans tous sens, allant de la cantonalisation (ou municipalisation) des marchands de mazout et des stations services... à une vague fonction de surveillance. Sans parler de la question de l'approvisionnement «suffisant»... Suffisant à quoi?! A assurer un mode de vie étasunien, ou à vivre

de manière frugale... à développer, ou non, des activités économiques ultra-énergivores?

A une époque, il y avait des projets de data-centers à GE qui auraient accru de 25% la puissance électrique de pointe consommée dans le canton... la disposition proposée peut s'interpréter comme obligation pour l'Etat d'assurer un approvisionnement «suffisant» pour une activité de ce type...

### Un alinéa abusivement isolé

En outre, la commission a cru bien faire en isolant le cœur antinucléaire de l'art. 160E, son alinéa 5, qui impose aux autorités une opposition constante aux installations nucléaires, à Genève et aux environs et en le proposant seul au vote du plénum.

Or cet isolement de l'alinéa 5 est une erreur capitale. En effet, l'opposition des autorités au nucléaire est crédible politiquement, parce que celles-ci développent une politique de l'énergie qui doit permettre de se passer du nucléaire. Dans ce sens l'alinéa 5 tire sa légitimité de toute la politique énergétique développée dans les 6 autres alinéas de l'art. 160E. Mais surtout, dans l'autre sens, la raison pour laquelle on a besoin d'une détermination antinucléaire constante du canton – et non pas de cas en cas – c'est parce que celle-ci sert à fonder une politique de l'énergie dans la durée.

Or dans le débat à la Constituante, focalisé sur l'al. 5 seul, comme s'il se suffisait à lui-même, la droite à eu beau jeu d'escamoter cette nécessité, jouant les démocrates et demandant pourquoi le peuple ne pourrait pas se prononcer «à chaque fois» que la question d'une installation nucléaire se posait, s'indignant qu'on veuille lui «lier les mains par avance»... Et, en effet, nous aurions sans doute peu à craindre de votes populaires sur ces questions: le récent NON dans les urnes des Vaudois-e-s à Mühleberg le montre.



### Un NON s'impose!

Mais le problème, c'est que pour mener une politique de l'énergie, il faut une cible: or se passer du nucléaire en est une qu'il faut viser en continu pour l'atteindre. C'est cela que la droite veut supprimer. En fait, elle nie la légitimité même d'une politique cantonale de l'énergie. Comme l'écrivait le constituant ultralibéral Pierre Kunz - l'un des artisans de la suppression de l'art.160E - dans son blog: «...c'est à la Confédération et pas aux cantons que revient la tâche d'assurer l'approvisionnement électrique...»

En clair: Genève n'a pas à s'occuper de ça, l'énergie... ce n'est pas notre affaire. Une seule réponse, les antinucléaires – comme les femmes, les locataires, les salarié-e-s... - doivent se préparer à voter NON à un texte rétrograde!

Pierre VANEK

**Energie Art. 160E <sup>1</sup> (QUI CONNAÎT VRAIMENT LE CONTENU DE L'ART.160E?)**

- 1** La politique cantonale en matière d'approvisionnement, de transformation, de distribution et d'utilisation de l'énergie est fondée, dans les limites du droit fédéral, sur la conservation de l'énergie, le développement prioritaire des sources d'énergie renouvelables et le respect de l'environnement.
- 2** Cette politique est réalisée par les autorités cantonales et communales, l'administration et les établissements publics dans le cadre de leurs attributions.
- 3** La conservation de l'énergie est obtenue notamment:
  - a) dans le secteur immobilier:**
    - 1° par l'établissement de normes de consommation spécifiques d'énergie, par exemple, consommation d'énergie par m<sup>3</sup> chauffé et par année,
    - 2° par des exigences et des encouragements garantissant de basses consommations spécifiques,
    - 3° par des exigences et des encouragements favorisant l'isolation thermique et l'optimisation des installations de chauffage, de préparation d'eau chaude et ventilation de tous les bâtiments et la récupération de la chaleur,
    - 4° par une répartition adéquate des frais de consommation de chaleur, notamment par le décompte individuel de chauffage pour tous les bâtiments et par le décompte individuel de chauffage et d'eau chaude pour les bâtiments neufs ou soumis à une rénovation importante,
    - 5° par la soumission de la climatisation à un régime d'autorisation exceptionnelle ou d'interdiction,
    - 6° par des exigences quant à la rationalité de l'utilisation de l'énergie primaire, notamment par la soumission du chauffage « tout électrique » par résistance à un régime d'autorisation exceptionnelle ou d'interdiction,
    - 7° par l'encouragement de recherches et d'expériences dans le domaine de l'économie d'énergie dans le bâtiment;
  - b) dans le secteur des transports, en favorisant les déplacements en transports publics, à vélo et à pied, notamment sur le plan des investissements et des équipements;**
  - c) dans le secteur industriel:**
    - 1° par la collaboration entre autorités publiques, services publics et industries en vue d'une utilisation optimale de l'énergie primaire, notamment par l'installation de production chaleur-force et la récupération de la chaleur,
    - 2° par la récupération et le recyclage des matières et des déchets lorsqu'il en résulte une économie d'énergie appréciable,
    - 3° par l'encouragement de l'amélioration de la durabilité des objets manufacturés;
  - d) dans le secteur de l'approvisionnement et la transformation de l'énergie:**
    - 1° par l'obligation de rachat à des conditions adéquates du courant produit par les centrales du secteur agricole, immobilier et industriel,
    - 2° par l'interdiction des tarifs dégressifs qui ne sont pas justifiés par les fondements de la politique cantonale en matière d'énergie et par une tarification conforme à ces derniers.
- 4** Le développement des sources d'énergie renouvelables est obtenu notamment:
  - a) par la promotion d'installations utilisant ces énergies et des mesures permettant leur utilisation, immédiate ou future, dans l'architecture et l'aménagement du territoire;
  - b) par la promotion de la chaleur de l'environnement, notamment par l'intégration optimale des sources de chaleur de l'environnement du lac, des cours d'eau, de la nappe phréatique et des rejets de chaleur, dans l'approvisionnement énergétique;
  - c) par la prise en compte des sources d'énergie renouvelables dans le chauffage à distance, notamment en ce qui concerne sa température et le dimensionnement du réseau;
  - d) par l'encouragement de recherches et d'expériences dans le domaine des énergies renouvelables.
- 5** Les autorités cantonales s'opposent par tous les moyens juridiques et politiques à leur disposition à l'installation de centrales nucléaires, de dépôts de déchets hautement et moyennement radioactifs et d'usines de retraitement sur le territoire du canton et au voisinage de celui-ci. Pour les installations ne répondant pas à ces conditions de localisation, le préavis du canton est donné par le Grand Conseil sous forme de loi.
- 6** Les investissements énergétiques des collectivités publiques s'inscrivent dans les objectifs du présent article. Les établissements publics sont liés par ces objectifs dans l'utilisation de leurs droits sociaux.
- 7** La loi règle tout ce qui concerne l'exécution du présent article.

## MOBILISATION CONTRE LA LIQUIDATION DE L'ARTICLE 160E

**Le 30 septembre dernier, la majorité de droite de l'Assemblée Constituante a donc très clairement voté en faveur du nucléaire en liquidant purement et simplement l'article 160E de la Constitution actuelle.**

### Vote funeste

Si nous nous attendions à ce que la Constituante taille dans le texte qui comprend 7 points, nous étions cependant certains qu'elle conserverait l'alinéa 5: «Les autorités cantonales s'opposent par tous les moyens juridiques et politiques à leur disposition à l'installation de centrales nucléaires etc...» et nous nous apprêtions déjà à protester contre cette édulcoration...mais alors là, sur le coup des 22h., c'est tout le texte qui a giclé, l'alinéa 5 précité étant remplacé par: «L'Etat collabore aux efforts tendant à se passer de l'énergie nucléaire»!!!

Le vote nominal a été demandé, (notamment par les cris de Pierre Vanek depuis la tribune!) c'est-à-dire qu'on connaît les noms de ceux et celles qui se sont rendus coupables de ce crime de lèse-majesté!

### Mobilisation dans la rue

La nuit des longs couteaux avait commencé dès 16h45 avec un rassemblement de tout ce que la République compte d'antinucléaires joignables ce jeudi, devant l'Hôtel de Ville. Nous sommes ensuite montés à la tribune du public pour suivre les débats qui ont été interrompus sur le coup de 19h pour reprendre à 20h30. A ce moment, nous n'étions plus, hélas, que cinq ContrAtomistes sur les lieux. A l'heure du vote fatal, nous nous sommes bruyamment levés et en partant, Pierre s'est penché depuis le balcon au-dessus de l'assemblée et a proféré de sa voix de stentor un retentissant: «Mesdames et Messieurs, vous pouvez arrêter tout de suite vos travaux, votre Constitution, elle est foutue!». Evidemment, il n'était pas question pour ContrAtom de laisser notre article fétiche être passé à la trappe par cette Constituante qui se mue en véritable entreprise de démolition, supprimant sans vergogne la quasi-totalité des acquis démocratiques, sociaux et environnementaux de ces dernières années.

### Conférence de presse convoquée

Nous avons donc convoqué sur le champ une conférence de presse pour annoncer officiellement que nous entrons d'ores et déjà en campagne pour appeler la population à voter NON à la future constitution qui sortira des travaux de cette assemblée destructrice! Parallèlement, nous avons annoncé notre intention de mettre sur pied un comité de liaison visant à fédérer, non seulement les milieux antinucléaires, mais également les forces extérieures qui ne se retrouvent pas dans le projet en phase d'élaboration afin de constituer un véritable pôle de résistance à cette funeste entreprise.

### Piquets de protestation mis sur pied

Avec ContrAtom, bien entendu, ça finit toujours dans la rue, avec panneaux et chansons. C'est ainsi que nous nous sommes retrou-

vés à cinq reprises en novembre devant l'Hôtel de Ville lors des réunions plénières de la Constituante. Sur le plan opérationnel, nous avons été bons. A chaque rassemblement de nouveaux éléments sont venus enrichir le décor pour rendre vivante notre mobilisation. Aux panneaux jaunes du début, sont venus se greffer l'Ange Gardien de l'art. 160E, la brouette de déchets radioactifs, les décontaminateurs, les cobayes, avec perruques, masques, gants, verts et Satan, créateur du nucléaire. Au «Cè qué laino antinucléaire» s'est ajoutée une nouvelle chanson sur l'air connu de « Ah la Belle Escalade (nucléaire) » Mais sur le plan de l'ampleur de la mobilisation, c'est une autre chanson. La participation a varié de 12 à 20 personnes, ce qui est évidemment insuffisant pour avoir un effet de pression tangible. Et pourtant... l'existence de l'art. 160E va être de toute première importance lors de la consultation des cantons par le Conseil Fédéral au sujet des trois nouvelles centrales. C'est au nom de cette disposition constitutionnelle que nos autorités seront dans l'obligation de donner un préavis défavorable sur le sujet. Il est donc impératif que nos protestations reçoivent plus d'écho!

Pour améliorer notre potentiel de mobilisation «au pied levé» nous demandons donc aux personnes disposées à se rendre sur le terrain lors d'urgences futures de nous transmettre leurs coordonnées: soit à [info@contratom.ch](mailto:info@contratom.ch) pour l'adresse électronique soit au répondeur de ContrAtom  
**022 740 46 12** pour votre numéro de téléphone. Merci !

**A BIENTÔT DONG,  
EN NOMBRE SUR LE TERRAIN!**

Anne-Cécile



Photo: JJK

## ENERGIES: VALORISATION DE FORAGE GÉOTHERMIQUE DE THÔNEX

Pour rappel, le forage se situe au cœur des futurs aménagements des Communaux d'Ambilly où des habitations à basse consommation énergétique sont envisagées (éco-quartier).

Dans ce contexte, l'utilisation du forage comme source d'énergie géothermique de chauffage doit être favorisée. Suite à la décision prise en juillet 2007 par les partenaires, OFEN, SIG, ScanE de valoriser le forage géothermique de Thônex (2690m forés en 1993), une reconnaissance sur l'état du forage s'est avérée indispensable avant toute autre décision. Une somme de frs 75'000.—a été allouée pour cette deuxième étape qui a été réalisée.

Source: SIG pôle Énergie – Production.

Transmis par G. NIBBIO à info@contratom  
le 22 novembre 2010



## SUS AUX ÉNERGIVORES

Début novembre 2010, SIG envoyait à tous ses abonnés, particuliers et indépendants, une invitation à participer à la chasse aux énergivores. Sous le nom Opération Doubléco une prime de 100 francs est offerte à ceux qui réduisent de 100 francs leur facture d'électricité. Le but de cette action est de réduire la consommation d'énergie, sans perte de confort.

Devant la nécessité de diminuer la consommation d'électricité, une exigence imposée par la politique énergétique du canton de Genève (voir dans ce numéro l'article sur l'article 160E de la Constitution genevoise), les Services industriels de Genève ont décidé d'agir. Leur moyen d'action: éco21, un programme entièrement dédié aux économies d'électricité. «Il incite tous les consommateurs, particuliers, entreprises et collectivités à s'engager concrètement pour réduire leur consommation d'énergie électrique, sans sacrifier ni confort ni compétitivité».

Il existe de nombreuses manières d'économiser l'électricité, et nombre d'entre elles sont connues — en réalité bien connues depuis fort longtemps — et se résument souvent à des gestes simples, mais systématiques de la vie quotidienne. Ce journal a dans le passé consacré plusieurs articles à cette question. Pour mémoire on peut citer l'acquisition d'ampoules économiques, de multiprises coupe-veilles et d'électroménagers classés A+ et A++

qui peuvent faire baisser sensiblement la consommation électrique.

A terme, éco21 doit permettre d'économiser 150 Gwh, pour une consommation totale du canton de 2800 Gwh/an. «Le potentiel d'économie d'énergie est énorme, assure le responsable du programme. Alors, n'attendons plus, passons à l'acte!». A l'heure du bouclage de ce numéro, plus de 23 GWh ont été économisés, par rapport à l'objectif 2013 de 150 GWh.

Pour toute information complémentaire: [www.eco21.ch](http://www.eco21.ch)

Eric Peytremann

## VILLE DE GENÈVE: RALLONGE DE 120'000 FRANCS, ALLOUÉE AUX OPPOSANTS A MUHLEBERG

En janvier 2010 le Conseil Municipal genevois s'était engagé à s'opposer à l'autorisation illimitée d'exploiter la centrale nucléaire de Mühleberg (Berne) délivrée par la Confédération.

Ne pouvant recourir lui-même, le Conseil Municipal avait décidé d'aider financièrement le comité Non à Mühleberg illimité en versant 25'000 FS en mai dernier. Les frais de justice et la contre-expertise sur la sécurité de la centrale dépassant largement cette somme, la Ville de Genève vient de voter une aide supplémentaire aux opposants.

Lors du Conseil Municipal de ce mois de novembre, une somme de 60'000FS a été débloquée dans un premier temps, la droite réclamant un 3ème débat pour le lendemain. Par retour de manivelle 120'000FS ont été votés par le Conseil Municipal qui a heureusement, en majorité, la tête sur les épaules face aux dangers du nucléaire et de cette centrale pourrie qu'il faut fermer définitivement.

L'Entente lors de ces longues palabres au Conseil Municipal n'a pas manqué de se moquer de nous, anti-nucléaires de l'Alternative. Elle a fait l'autruche en ignorant tous les dangers, en mentant au peuple genevois, en déclarant qu'il n'y avait pas de problème, pas de déchets radioactifs, en ignorant l'article constitutionnel 160E voté par le peuple et en faisant la moue aux énergies renouvelables... Un conseiller libéral s'est même risqué à cette absurde comparaison: «Les anti-nucléaires sont des trouillons, ils sont comme les paysans suisses qui avaient peur à l'époque que les locomotives à vapeur tuent leurs vaches...» Que ne faut-il pas entendre!

*Corinne Goebner-da Cruz*  
du Comité CONTRATOM

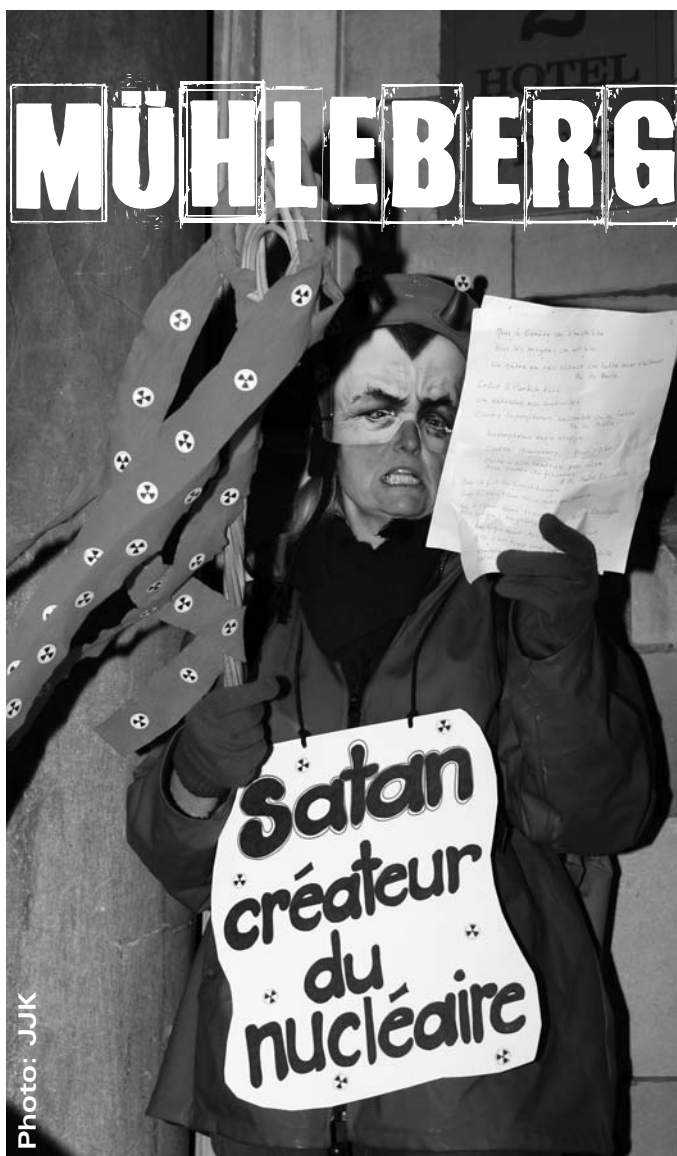


Photo: JJK

## RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS

**Construite en 1972, la centrale nucléaire de Mühleberg (BE) devait être démantelée en 2002, une date reportée à fin décembre 2012.**

Décembre 2009, le DETEC (Département fédéral de l'énergie, présidé par M. Leuenberger) donne son feu vert à l'exploitation à durée illimitée de ladite centrale, malgré les préavis négatifs des cantons de Fribourg et Neuchâtel, de la Ville de Berne et de la votation populaire du Canton de Vaud (64,5% de «non» à la prolongation!).

Janvier 2010, 108 personnes ont déposé plainte au Tribunal administratif fédéral (TAF) pour faire annuler l'autorisation du DETEC, invoquant les motifs de la déficience technique de la centrale (fissures, fatigue des matériaux) et de l'impossibilité d'avoir accès au dossier traitant de l'état de la sécurité de la centrale. Le DETEC se refusait jusqu'ici à rendre public tout le dossier de la centrale, invoquant, entre autres des raisons de protection contre le terrorisme!

Juillet 2010, le Tribunal administratif fédéral contraint le DETEC à lui fournir tous les documents en sa possession sur la sécurité de la centrale! Enfin un jugement qui oblige l'Administration fédérale à faire ce que des associations et des élus réclamaient en vain depuis longtemps! Belle victoire d'étape pour la transparence! Si le DETEC ne fait pas recours, les plaignants seront en droit de demander une expertise technique sur la base des documents enfin obtenus!

**Affaire à suivre!**

ACR

## PRÉAVIS, RECOURS, RÉFÉRENDUM...

### OÙ VA T'ON?

**La campagne pour sortir la Suisse du nucléaire se joue sur les anciennes centrales encore en activité et sur celles que les compagnies d'électricité aimeraient importer. Où en sommes-nous en fait ?**

#### Fermer les centrales existantes

Les premières centrales nucléaires assemblées en Suisse, avec des pièces et des plans étasuniens (Westinghouse), ont été conçues dans les années 60. FMB qui exploite la plus ancienne, Mühleberg (BE), a réussi à faire repousser d'abord de 10 ans puis indéfiniment la fermeture de sa centrale. Les 4 autres centrales en Suisse bénéficient aussi d'une absurde autorisation fédérale d'exploitation à durée illimitée. Cette décision est combattue au tribunal fédéral administratif (TFA) par des riverains soutenus par le Comité Mühleberg illimité non. Cet été le TFA a déjà jugé que FMB et le Département fédéral en charge de l'énergie (DETEC) avaient eu tort de bloquer l'accès aux dossiers relatifs à la sécurité de la centrale. Le TFA a ordonné que tous ces dossiers lui soient transmis, mais les recourants quant à eux n'en ont pas encore vu la couleur. Il reste au TFA de juger si la prolongation illimitée est elle-même légale et si une étude indépendante devrait être effectuée utilisant les données jusqu'alors retenues par FMB et le DETEC. Cet automne une trentaine de communes en Suisse romande, le triple en Suisse-alsacienne, ont été sollicitées par écrit (vous avez notamment reçu le tract dans le dernier ContrAtom) puis par téléphone pour soutenir les recourants, par leur caution morale et par un soutien financier pour les frais de recours et le coût d'une éventuelle étude indépendante sur la centrale de Mühleberg. Jusqu'ici Renens, Vernier, Onex et Genève ont apporté leur soutien, dont un supplément conséquent de 120'000 fr récemment voté par le parlement municipal de Genève. Si le TFA désavoue les recourants et si les sommes fournies par les villes, des ONG et des citoyens sont suffisantes, le Comité Mühleberg Illimité non pourra décider d'un recours au TF. Affaire à suivre.

#### Nouvelles centrales: en attendant le référendum

Depuis les années 60 la Confédération a accordé des subventions directes et indirectes aux compagnies d'électricité pour développer l'industrie nucléaire et permettre de fournir à l'économie un courant rendu bon marché. Aujourd'hui les principales compagnies d'électricité Suisses (Axpo, FMB et Alpiq) se pressent à nouveau au ratelier pour obtenir des autorisations de construire des centrales nucléaires dans le but de maintenir leur mainmise sur la fourniture de courant à très long terme, au delà de la fermeture des centrales existantes et de façon préventive avant une possible nouvelle libéralisation du marché de l'électricité.

Mais la procédure légale pour obtenir ces autorisations exige des consultations par étapes, des consultations symboliques puisque les autorités fédérales sont pro-nucléaires et que la décision finale

reviendra à une votation fédérale. Tout de même la symbolique participe à forger l'opinion - des médias et des citoyens - et la période des consultations devra être utilisée au mieux pour marquer des points et rendre légitime le vote anti-nucléaire pour tous les courants, pas seulement pour ceux que nos collègues allemands surnomment les Öko-sozial. Dans la première moitié 2011 tous les cantons devront rendre au DETEC leur préavis sur les constructions de centrales. Vaud, le Jura et peut-être Neuchâtel devront se prononcer par votation populaire en mai prochain. Une campagne est en préparation actuellement avec un comité unitaire gauche-droite. Mi 2011 ce seront les communes et les citoyens qui pourront rendre leurs observations. Début 2012 les services du DETEC et la Conseillère fédérale Doris Leuthard feront semblant de prendre en compte les préavis critiques sur les projets de centrales, ils informeront le Conseil fédéral chargé de rédiger un message pour les chambres fédérales. Si l'Assemblée fédérale approuve elle aussi la construction d'une (ou plusieurs) centrale(s), un référendum facultatif sera demandé et la récolte de 50'000 signatures commencera. Le vote décisif devrait avoir lieu en 2013.

Nos voisins Allemands ont décidé de ne plus construire de centrales nucléaires. Résultat, ils ont passé de 1% à 14% d'électricité renouvelable en 10 ans et ce n'est qu'un début. En Suisse tant que nous n'aurons pas décidé de sortir du nucléaire, nous continuerons à bêtement limiter les montants fédéraux affectés à racheter à prix coûtant le courant renouvelable. Et les Axpo, Alpiq et autres FMB continueront à voir leur avenir économique de façon sereine, ce seront bien les seuls.

*Philippe de Rougemont*



Photo: JJK



## FEU VERT POUR DE NOUVELLES CENTRALES

Le 15 novembre 2010, l'Inspectorat fédéral de la sécurité nucléaire (IFSN) a présenté lors d'une conférence de presse ses rapports d'expertise sur les trois demandes d'autorisation générale pour la construction de nouvelles centrales nucléaires dans les cantons d'Argovie, de Berne et de Soleure.

A cette occasion, l'IFSN et l'OFEN ont annoncé les résultats de ces expertises et les prochaines étapes de la procédure. Sur la base d'un examen détaillé des caractéristiques des différents sites, l'IFSN parvient à la conclusion que les informations fournies par les requérants sont fondées techniquement et que les exigences légales sont remplies. Du point de vue de la sécurité nucléaire, une nouvelle centrale pourrait être construite sur les trois sites proposés par les demandeurs. Le communiqué de l'IFSN se trouve sous le lien suivant:

<http://www.bfe.admin.ch/energie/00588/00589/00644/index.html?lang=fr&msg-id=36219>

Ces nouvelles ont immédiatement fait réagir les milieux anti-nucléaires, en particulier l'Alliance Non au nucléaire, dont ContrAtom est membre. Ces réactions sont fort critiques, ainsi que cela ressort notamment du commentaire de l'Alliance, dont voici un extrait, traduit de l'allemand.

“Selon la loi sur l'énergie nucléaire, les demandes d'autorisation générale doivent entre autres inclure les caractéristiques principales du projet. Cela englobe le système du réacteur, la classe de puissance, le système de refroidissement principal ainsi que les dimensions et l'emplacement approximatifs des bâtiments principaux. Des caractéristiques fondamentales telles que le type de réacteur sont encore inconnues au stade actuel de la procédure de l'autorisation générale”.

Nous voilà donc rassurés, puisque nous ne savons pas où nous allons, mais nous y allons, du moins selon les dires des autorités fédérales traduits en langage ordinaire. Dire que nous sommes surpris par ce blanc-seing en faveur des entreprises électriques AXPO, Alpiq et FMB/BKW serait toutefois quelque peu exagéré car les relations incestueuses entre ces entreprises et les autorités fédérales sont connues de longue date.

*Eric Peytremann*

## DECHETS NUCLEAIRES TOUJOURS PAS DE SOLUTION !

Pendant un bon million d'année les déchets radioactifs émettent un danger mortel. La société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (NAGRA) a présenté un concept de stockage, mais il ne résout pas le problème de fond, la sécurité n'est pas garantie sur la durée. **Il ne répond pas aux questions suivantes:**

- Comment contrôler un lieu de stockage durant un millier d'années?
- Comment assurer la signalisation d'un lieu de stockage durant un million d'années?
- Comment protéger un lieu de stockage contre les événements naturels durant un million d'années?
- Enterrer des déchets selon le principe «loin des yeux loin du cœur» c'est exactement ce qui est prévu: ni surveillance à long terme ni options de retrait ne sont envisagées. (Fondation suisse de l'énergie)

Transmis par *G.NIBBIO*

## MANIFESTATION CONTRE LE TRANSPORT «CASTOR» (DÉCHETS NUCLÉAIRES)



Début novembre, durant 5 jours, il y a eu jusqu'à 50 000 manifestants à Dannenberg (Gorleben) et plusieurs milliers en différents endroits du trajet en France et en Allemagne pour bloquer le transport des déchets nucléaires hautement radioactifs dans les containers Castor.



A cela s'ajoutent encore 4000 «ballasteurs» qui ont essayé d'enlever le ballast des rails pour empêcher l'avancement du train, des centaines de paysans avec leurs tracteurs et un grand troupeau



de chèvres (sans oublier les quelques 20'000 policiers).

La grande partie du transport se faisait en train et seuls les 20 derniers kilomètres de Dannenberg à Gorleben (Basse-Saxe) sur route. Les rails étaient bloqués à plusieurs endroits, surtout dans les forêts où l'accessibilité est plus difficile pour la police. Les interventions des policiers étaient assez musclées et pas toujours correctes, comme d'habitude. Des blessés graves sont à déplorer. Ce fut le trajet Castor le plus cher de l'histoire (30 millions) et le plus long (92 heures). Jamais un transport de ce type n'avait duré aussi longtemps!

C'est un bon exemple de la lutte antinucléaire sous les slogans: **maintenant il faut faire le pas de la protestation vers la résistance. Notre résistance ne connaît pas de frontière!**

L'Allemagne a actuellement 17 réacteurs nucléaires en service. Leurs déchets sont retraités à La Hague (F) et à Sellafield (GB). Le retour des déchets se fait dans des containers, nommés Castor. Les antinucléaires ont organisé des blocages non-violents du train et des camions. Dans le but de lutter contre la politique nucléaire du pays, empêcher le retour des déchets nucléaires en Allemagne était une bonne occasion. La décision de sortir du nucléaire du parlement en 2002 a été récemment fortement affaiblie par une prolongation de 12 ans de l'exploitation des centrales nucléaires âgées (en Allemagne, il n'y a plus d'exploitation illimitée comme en Suisse !! Ils ont décidé de sortir du nucléaire). Une telle prolongation ne peut être empêchée par un blocage, mais par contre un train avec des déchets nucléaires s'y prête bien...

### La résistance s'organise

Le problème des déchets n'est pas plus avancé qu'en Suisse. Leur premier dépôt à Asse, projet pilote pour le stockage final, a de grands problèmes. L'eau s'infiltré (12 000 litres par jour) et les fûts radioactifs doivent de nouveau être sortis. Des sondages ont montré que le travail de l'époque n'était pas bien fait (et vive la sécurité nucléaire !!!), il y a beaucoup de fûts percés. Ces constats mettent en cause le système de stockage définitif des déchets hautement radioactifs à Gorleben en Allemagne. Gorleben est aussi le centre de recherche pour le stockage des déchets radioactifs. Deux autres sites sont aussi bien douteux : Morsleben a des vieux déchets de la RDA et le « Schacht Konrad » est réservé aux déchets à faible et moyenne radioactivité et on est au début des essais (*Voir aussi le N° 62 de Contratom février 2002, Gorleben veut vivre*).

L'opposition à l'énergie nucléaire ne cesse d'augmenter en Allemagne. 120'000 manifestants ont fait en avril dernier une chaîne humaine entre les centrales nucléaires de Brunsbüttel et Krümmel et 100'000 manifestants étaient à Berlin en septembre. Une conversion vers des énergies renouvelables se fait de plus en plus forte (éolienne dans le nord du pays, photovoltaïque bien

subventionnée). Depuis, un nouveau transport Castor a eu lieu du 11 au 16 décembre vers Lubmin (Allemagne du Nord) et l'organisation des blocages fut à nouveau remise en route. (<http://www.lubmin-nixda.de/>).

### Et en Suisse?

La Suisse a le même problème concernant les déchets radioactifs. Actuellement, il y a un moratoire qui interdit de sortir du combustible nucléaire usé du pays jusqu'en 2016. Selon l'IFSN (Inspection fédérale de la sécurité nucléaire), il y a encore neuf transports de déchets radioactifs de La Hague (F) et trois transports de Sellafield (GB) vers la Suisse d'ici à 2015. Ces transports sont top secrets en Suisse: ni les dates et ni les routes ne sont transmises. Les containers sont entreposés dans le dépôt intermédiaire à Würenlingen (AG) dans deux hangars, en principe prévus pour les déchets faiblement radioactifs. Une partie des déchets en retour de La Hague sont hautement radioactifs (plutonium, uranium, ...). A l'origine, l'usine de La Hague était conçue pour fournir du plutonium pour les bombes nucléaires et les pro-nucléaires suisses ont pensé ainsi se débarrasser facilement des déchets radioactifs. Nos déchets doivent revenir au pays. Jusqu'à présent il n'y a pas eu de manifestation contre ces transports, mais nous pourrions bien changer d'avis à l'instar des Allemands. A signaler aussi que la fabrication du combustible nucléaire de nos centrales est extrêmement problématique: Une récente intervention de Greenpeace a montré que ces barres d'uranium sont enrichies en Russie à Maïak dans des conditions horribles (la région est aussi fortement polluée que Tchernobyl) et AXPO prétend ne pas être au courant !! Les mêmes barons du nucléaire disent que les centrales nucléaires sont les sources d'électricité les plus propres! Entre temps, ils continuent de produire des déchets sans savoir où les stocker et veulent construire trois nouvelles centrales nucléaires avec le double de la capacité des centrales à remplacer. Réveillons-nous et résistons contre cette folie !

*Erwin Weiss*



Ce que  
l'aino  
antinucléaire

160 E tu préserveras

Voici longtemps  
Que le peuple genevois  
160 E article de loi vota  
Economies d'énergies demanda  
Du nucléaire ainsi se préservera

Hélas, hélas qu'en fut-il advenu  
D'160 E soudain mis à la revue  
Par l'entreprise de démolition  
Qui s'attaqua à notre Constitution

Oyez, oyez vous qui tous ici siégez  
Les cris outrés du bon peuple genevoisé  
160 E veuillez réintégrer  
Sinon dezoa ma foué, ça va péter

JAB  
1211 Genève 8

PP (Journal)  
CH-1211  
Genève 8

CONTRATOM